

combustibles fossiles plus grosses et à meilleur rendement et auprès de centrales nucléaires situées sur la terre ferme.

Les installations d'interconnexion entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, appartenant à l'Île, exigeront des investissements d'environ \$36 millions; le gouvernement fédéral avancera \$27 millions, dont \$18 millions sous forme de subvention et \$9 millions sous forme de prêt à long terme. Cette interconnexion de 138 kV comprendra deux câbles triphasés d'une puissance garantie de 100 MW (c'est-à-dire 100 MW par câble plus une puissance de réserve équivalente) et reliera les terminaux situés près de Cap-Tourmentin (N.-B.) et de Borden (Î.-P.-É.).

L'appel de puissance dans la province a augmenté de 6.3% par rapport à 1975. La demande d'énergie s'est accrue de 6.9% dans le secteur domestique et de 8.4% dans le secteur commercial.

Nouvelle-Écosse

13.10.3

Pour réduire la dépendance de la province à l'égard des importations coûteuses de pétrole, la Nova Scotia Power Corporation a intensifié ses recherches en vue de trouver d'autres sources d'énergie. La confirmation de l'existence de réserves suffisantes de charbon par le programme d'exploration de 1977 permettra à la centrale thermique de Lingan d'atteindre une capacité maximale de 600 MW et constituera une étape importante dans le remplacement du pétrole importé. On effectue actuellement des études sur la conversion au charbon des centrales alimentées au pétrole et sur la mise en œuvre d'une technique qui permettrait de se servir d'une suspension épaisse de charbon-pétrole afin de maximiser l'utilisation du charbon dans les chaudières conçues pour une alimentation au pétrole.

L'appel de puissance dans la province a augmenté de 6.6%. La demande d'énergie des secteurs domestique, commercial et industriel s'est accrue respectivement de 6.0%, 8.8% et 10.2%. Environ 86% de la production d'énergie électrique de la province était d'origine thermique, et 62% de cette production, ou 58% des disponibilités totales, provenaient de centrales alimentées au pétrole.

En 1976, la Nova Scotia Power a terminé l'installation de deux additions importantes à son réseau électrogène. Quatre groupes de 30 MW munis de turbines à gaz ont été mis en service au parc industriel de Burnside à Dartmouth pour répondre à la demande de pointe, et un groupe alimenté au pétrole de 150 MW est venu porter à 350 MW la puissance de la centrale de Tufts Cove.

On a commencé la construction des deux premiers groupes de 150 MW alimentés au charbon à Lingan, dans l'île du Cap-Breton. L'exécution de ce projet a été décidée à la suite de négociations avec la Société de développement du Cap-Breton au sujet de l'approvisionnement en charbon. Le premier groupe de Lingan doit entrer en service en 1979, et le deuxième en 1981.

L'aménagement du dernier site hydroélectrique valable de la province, Wreck Cove, assurera une puissance de pointe de 200 MW; un groupe de 100 MW est entré en service en 1977 et devait être suivi d'un autre en 1978.

Nouveau-Brunswick

13.10.4

Au Nouveau-Brunswick, l'appel de puissance a augmenté de 12.4% par rapport à 1975. La baisse de 13.8% de la demande industrielle a été compensée par des augmentations de la consommation des secteurs domestique et commercial supérieures à 22% et 35% respectivement. Environ 88% des disponibilités provinciales en électricité (exportations non comprises) ont été produites dans la province, et le reste a été importé du Québec. Les centrales hydroélectriques sont intervenues pour 52% de la production interne, les centrales thermiques au charbon pour 5% et les centrales thermiques au pétrole pour 43%; ces trois sources d'énergie représentaient respectivement 33%, 3% et 27% des disponibilités nettes de la province (exportations non comprises).

Les exportations nettes de 373 gigawattheures (GWh) vers la Nouvelle-Écosse et de 2 434 GWh vers les États-Unis représentaient ensemble 42% de la production provinciale, et correspondaient à 10.0% et 65.1% respectivement des importations nettes en provenance du Québec. Si l'on considère le bilan énergétique, la province a conservé